



# API Hélène Boucher COLOMIERS

Association de Parents d'élèves Indépendants

Compte rendu réunion Mairie du 10/02/2021- 17h

**Objet :** Rencontre avec les représentants de la Mairie de Colomiers suite à notre courrier Lettre ouverte à Mme le Maire du 05/01/2021.

**Présents :**

- **Mme Cloucard** : Adjointe au Maire en charge de l'Éducation
- **Mme Boubidi** : Déléguée élue Education pour Hélène Boucher et Conseillère Toulouse Métropole
- **M. Baca** : Pôle Éducation Loisirs Éducatifs et Activités Physiques et Sportives - Service Éducation Affaires Scolaires
- **Mme Duchemin** : Directrice ALAE Maternelle Hélène Bouchet et représentante ALAE Élémentaire
- **Mme Petitprez** : Directrice Élémentaire Hélène Boucher (représentant Mme D'Araujo Directrice Maternelle Hélène Boucher)
- **Mme Berthier Salwa** : Représentante élue API parents Élémentaire Hélène Boucher
- **M. Moreau Pierre** : Représentant élu API parents Maternelle Hélène Boucher et membre du Conseil Administration API Colomiers

**4 SUJETS :**

- ATSEM
- SÉCURITÉ AUX ABORDS DE L'ÉTABLISSEMENT HÉLÈNE BOUCHER
- TRAVAUX ET RESTRUCTURATION HÉLÈNE BOUCHER
- DIALOGUE API HÉLÈNE BOUCHER <> MAIRIE

## INTRODUCTION

Les représentants API HB remercient la Mairie de leur courrier en date du 08/02 en réponse à notre lettre ouverte à Mme le Maire en date du 05/01/2021 ainsi que pour la proposition de rdv. Ils remercient également M. Baca pour sa réponse rapide suite à l'altercation de parents du 19/01/2021.

Les représentants API HB rappellent les points ci-dessous à l'ordre du jour de la réunion (ATSEM + Sécurité + TRAVAUX + DIALOGUE).

Mme Cloucard et les représentants Mairie rappellent l'importance de ce rendez vous pour prendre le temps d'échanger, de s'écouter, de donner des informations et ainsi apaiser la situation. Ils rappellent qu'ils sont soumis à un calendrier et aux décisions du conseil municipal.

## ATSEM

Les représentants API HB rappellent que le problème de remplacement ATSEM est un point remonté depuis de nombreux conseils d'école. Ce point est commun et partagé par d'autres écoles et sections API. Un futur rendez-vous sera proposé à la Mairie avec des représentants d'autres associations de parents d'élèves maternelles de Colomiers pour échanger sur le sujet.

Mme Clouscard fait tout d'abord part de l'historique de mise en place d'ATSEM au sein de Colomiers, avec la création d'une charte des ATSEM. Elle donne ensuite le cadre sur les règles de remplacement + choix politique de la ville d'avoir un accompagnement aux personnes plus conséquent sur certains établissements de quartiers à forte mixité sociale présentant des difficultés socio-culturelles(1 ATSEM par classe).

## SÉCURITÉ AUX ABORDS DE L'ÉTABLISSEMENT HÉLÈNE BOUCHER

Les représentants API HB remercient la Mairie sur les actions mises en place au mois de janvier: la libération de places de parking et la présence d'agents municipaux pour fluidifier la circulation le matin.

Les représentants API HB soulignent le côté tardif de ces actions, car elles ont été mises en place suite à une altercation violente de parents en date du 19/01 alors qu'une alerte sur de réelles tensions dues aux problèmes de circulation avait été faite depuis longue date (cf. Lettre ouverte Mme le Maire + PV précédents Conseils Ecole) .

Les représentants API HB rappellent que la situation de problèmes de circulation était bien un des facteurs non négligeables de l'altercation du mois de janvier. De plus, cette agression n'était qu'un exemple parmi tant d'autres depuis novembre, et même avant...

Les représentants API HB demandent si la présence des agents de police municipale est une solution pérenne.

Mme Clouscard explique qu'il n'y a pas assez d'agents municipaux et qu'ils sont en plein recrutement pour étoffer la police municipale. Ces agents municipaux sont mobilisés sur toute la commune de Colomiers sur ce même moment du matin pour l'ensemble des écoles ( Collèges et Lycée). Il est par conséquent difficile de maintenir une présence sur un seul secteur: cela est adapté au moment, au besoin, et à des secteurs prioritaires. Le secteur Hélène Boucher fait désormais partie de ces secteurs prioritaires pour l'instant. Cela permet de garder la présence des agents municipaux tous les jours.

Dans l'idée de construire une solution pérenne, les représentants API HB proposent de reprendre la réflexion d'un sens unique, mais à horaires fixes et limités aux horaires de dépose des enfants, comme cela a été mis en place à l'école Lamartine.

Les représentants Mairie expliquent la raison de la mise en place d'une telle solution aux abords de Lamartine. Il s'agissait d'un contexte particulier d'une rue étroite et dont le double

sens n'est pas possible, voire dangereux (rue étroite et trottoirs étroits), à ces heures de dépose des enfants.

Mme Clouscard rappelle l'étude de Toulouse Métropole qui avait eu lieu il y a quelques années pour revoir le sens de circulation sur l'ensemble du quartier Hélène Boucher. Les conclusions de l'étude faisaient part de travaux très importants (revoir l'ensemble des sens de circulation des rues du quartier, réfection des trottoirs,...) Un sondage auprès des habitants du quartier avait été aussi lancé et n'était pas favorable à ce projet. Enfin, le constat de l'étude montrait que le flux de passage de la rue rendu à une journée et sur une semaine ne justifiait pas de débloquent un budget à la hauteur de ces travaux. Le quartier n'est pas assez prioritaire par rapport à d'autres endroits de Toulouse Métropole, beaucoup plus impactés par la circulation.

Par contre la solution d'un sens unique à un horaire fixe pourrait être une solution alternative et à juste hauteur (travaux et budget) : La Mairie propose une rencontre entre les services municipaux concernés, Toulouse Métropole et l'API afin d'évoquer les différentes solutions alternatives et surtout que l'API puisse être mise à niveau d'information des procédures et délais. Une fois tous les éléments en main, il pourra être envisagé de voir quelles seront les propositions à déposer auprès de Toulouse Métropole (sens unique, autre,...)

Par rapport au calendrier des demandes d'aménagement urbain entre Mairie<>Toulouse Métropole, il faut compter 3 à 6 mois pour avoir un retour de Toulouse Métropole. Une rencontre sera alors organisée avec les représentants API + personnel de l'établissement Hélène Boucher (ALAE, enseignants,...) + les élus + Toulouse Métropole aux abords de l'école

Process :

- 1) Arbitrage des services Mairie pour la soumission des dossiers à Toulouse Métropole .
- 2) Évaluation des dossiers tous les trimestres entre la ville et Toulouse Métropole.
- 3) Si projet retenu (3 à 6 mois compte tenu des 2 précédents points, une réunion avec les différents acteurs sera faite pour cibler le besoin et détourner les solutions.
- 4) Réalisation des travaux sur l'année qui suit.

La Mairie précise que le plan de charges de Toulouse métropole sur les chantiers importants était bouclé pour 2021 et 2022

**M. Baca se charge de lancer la demande et de nous faire un retour.**

**Autre action sur projet de circulation à vélo :**

La Mairie rappelle le partenariat qui avait été mis en place avec l'association en charge de vélobus et pédibus (dernier en date 2014). Des aménagements sur l'établissement avaient été faits : parking à vélo, gestion de la clef par l'association, fourniture de gilet, accompagnement par des agents municipaux, formation des parents à accompagner des groupes, mise en place et distribution de flyers et de cartes de chemin pour venir à l'école.

La circulation dans l'établissement était laissée à la discrétion de la direction de l'établissement et des parents. La Mairie a rappelé qu'il y avait tout un travail pédagogique qui a été fait autour de ces enfants qui arrivaient tous les matins en vélo à l'école (alimentation, sommeil...). L'étude de leurs comportements a montré qu'ils étaient plus calmes, avaient plus d'énergie et de concentration.

**M. Baca se charge de nous envoyer la carte des routes vélos/piétons qui avait été mise en place aux abords de Hélène Boucher.**

**La Mairie reste ouverte à l'idée de renouveler un partenariat de la sorte, et également pour nous aider à développer cet axe avec les parents d'Hélène Boucher.**

## TRAVAUX ET RESTRUCTURATION HÉLÈNE BOUCHER

Mme Clouscard explique le fonctionnement des votes de budget et du calendrier associé :

- 1) Travaux quotidiens : par des bons travaux (serrure, flaques d'eau...).
- 2) Travaux structurels : qui touchent à la structure (réseau du chauffage..).
- 3) Travaux d'investissements : restructuration.

- Les travaux 1) sont remontés par les Directrices et sont directement gérés par les services techniques de la ville.
- Les travaux 2) sont remontés au printemps par les Directrices (ALAE, Mater et Elem) (ex : pb d'infiltration d'eau, chauffage, changement de sonnerie, pb d'éclairage,...). Ces demandes sont ensuite agrémentées par des demandes des services techniques (ex : mise aux normes,...)  
L'ensemble des dossiers est ensuite arbitré avec le budget municipal pour un vote à mars n+1. A noter qu'un budget spécifique avec x% est provisionné pour des aléas/urgences (ex : chauffage, mobiliers spécifiques pour handicap,...).
- Les travaux 3) sont remontés au titre du plan budgétaire pluriannuel.

Pour l'année 2020, le calendrier des travaux d'investissement a été impacté par la crise de la covid19 + le décalage des élections.

### **Concernant Hélène Boucher :**

**- Peinture cours Maternelle** : va être fait pendant les vacances.

**- Flaque d'eau** : le problème a été remonté depuis 18 mois, mais il y a eu un problème de suivi au niveau de Toulouse Métropole & Co.

Les travaux de débouchage de canalisation ont été faits le 04 février par Toulouse Métropole. A surveiller lors des prochaines pluies. Faire remonter le problème à nouveau si besoin: en direct et aussi/surtout via les Directrices ALAE + Mater + Elem.

- **Problème de canicule** : l'idée d'un projet plan canicule avait été lancée l'année dernière au niveau de l'ensemble de Colomiers. Elle a été arrêtée à cause de la crise covid. Le projet ne reprendra pas pour l'instant avec cette même dimension.

Proposition de la Mairie de faire un "mini" projet plan canicule sur Hélène Boucher, pour voir ce que l'on pourrait mettre en place à l'échelle de ce groupe scolaire (circulation d'air, d'eau, humidificateur, ventilateur, jeux d'eau,...).

> **Proposition de se voir sur ce sujet à la rentrée des vacances de mars, pour travailler les pistes à mettre en place avec M. Baca sur Hélène Boucher.**

- **Question de remplacement des rideaux pour les pré-fabriqués** : Mme Clouscard explique qu'une étude est en cours au niveau de toutes les écoles de Colomiers sur le remplacement des rideaux pour faire un appel d'offre plus global (économie d'échelle). L'étude a pris du retard: ils sont ouverts à voir ce qui pourrait être fait sur Hélène Boucher. Cette question sera discutée aussi lors de la prochaine réunion de mars.

- **Matériel informatique** : l'Etat a lancé un grand chantier de modernisation du matériel informatique. L'idée est de s'inscrire dans ce chantier pour bénéficier des aides de l'État. Un groupe de travail se réunit le 04/03/21 pour identifier les besoins en lien avec les enseignements.

- **Problème de chauffage** : Installation d'une alarme par les services techniques, pour détecter si la température est trop basse.

Demande aux personnels d'entretien de ne pas ouvrir pendant 1h-2h le matin les fenêtres, pour limiter les baisses de température. Il s'agit de limiter le temps d'aération car l'aération est rendu obligatoire en termes de mesure sanitaire (COVID)

Les parents API ont demandé l'état de l'isolation de l'école. La Mairie a répondu qu'une étude pour voir la qualité de l'isolation thermique et phonique est prévue.

## **RESTRUCTURATION de l'ÉCOLE :**

L'étude de restructuration était prévue dans le plan pluriannuel d'investissement du précédent mandat. Il y a eu depuis un réajustement en cours de mandat, suite à la décision de création de l'école Simone Veil, qui n'était pas initialement prévue.

Mme Clouscard explique comment ce nouveau besoin est arrivé. Suite à la fermeture de l'école élémentaire Jean Macé, les effectifs des autres écoles élémentaires ont augmenté (Hélène Boucher et Jules Ferry entre autres). Et ce d'autant plus qu'avec la construction de nouveaux quartiers résidentiels, les effectifs réels ont dépassé le prévisionnel. A cela s'ajoute un déséquilibre dans les structures entre le nord et le sud de la ville ( 4 groupes scolaires au Nord et uniquement 2 au Sud). Pour résoudre toutes ces problématiques, la construction de l'école Simone Veil est devenue une évidence.

Quoi qu'il en soit, la restructuration de l'école Hélène Boucher est toujours d'actualité.

**Le vote du plan pluriannuel d'investissement se fera lors du prochain Conseil Municipal du 17 mars 2021. C'est à cette occasion que sera annoncé ce qui se fera sur ce mandat.**

**Il n'est pas possible d'obtenir plus de détails avant ce vote.**

**Par contre, ce qui est sûr aujourd'hui :**

- Une étude thermique et phonique va être lancée sur l'établissement. A noter que l'étude phonique concernant spécifiquement H Boucher n'est pas programmée à ce jour.

- Une baisse des effectifs est engagée sur l'établissement, avec l'objectif de ne plus utiliser les préfabriqués et de revenir à une jauge adaptée à la structure ainsi qu' au besoin du quartier.

C'est là que l'établissement Simone Veil prend aussi tout son sens. A la fois pour proposer un meilleur équilibre d'accueil de classes au sein de Colomiers, et aussi pour rééquilibrer l'axe SUD et NORD en termes d'établissements.

Les représentants API renouvellent l'idée d'amorcer des visites dans d'autres écoles pour se donner une idée de restructuration, ou d'écoles neuves comme Alain Savary ou Lamartine. Mme Clouscard adhère à l'idée et ce point sera à organiser après le prochain Conseil Municipal.

**Il est convenu de se revoir juste après le Conseil Municipal pour voir ensemble comment on avance suite aux annonces qui seront faites.**

## DIALOGUE API HÉLÈNE BOUCHER <> MAIRIE

De manière à améliorer le dialogue entre l'API Hélène Boucher et la Mairie, et ainsi alléger les Conseils d'école pour se recentrer sur les questions de projets pédagogiques, il est proposé:

-De faire des réunions intermédiaires aux Conseils d'École pour discuter des points majeurs de la Mairie..

-De travailler en partenariat sur les différents axes de la ville (PEDT, Parentalité, projet restructuration Hélène Boucher, Maison Transition Écologique,...).

La Mairie regrette de ne pas avoir pu maintenir une plénière cette année à cause de la situation sanitaire et du retard des élections. Elle espère toutefois pouvoir organiser un rendez-vous d'ici la fin de l'année, pour présenter les axes de travail de la Mairie sur le plan Éducation.

Retour des représentants API sur l'intérêt de maintenir ce rdv plutôt sous forme de visio, si la crise sanitaire ne permet pas un rdv en présentiel. En effet, le rdv de juin 2020 par Mme le Maire et Mme Clouscard avait été très apprécié par les associations de parents d'élèves.

Fin de réunion 20h